

# CAP 2032

2026-2032

Quel cap pour soutenir l'économie  
dans les territoires du Rhône ?

Propositions du  
Mouvement  
des **Entreprises**  
de France  
Lyon-Rhône



# ÉDITO

En vue de la mandature 2026-2032, compte-tenu du poids de l'économie Rhodanienne et par ailleurs de l'impact important de l'action publique locale sur le quotidien des entreprises de notre territoire, j'ai souhaité avec notre Gouvernance mener une réflexion sur les enjeux économiques majeurs.

Ce travail a été confié en 2025 à la Commission Économie du MEDEF Lyon-Rhône avec un objectif à la fois simple et concret : recueillir, résumer et exprimer les attentes et propositions des entrepreneurs du territoire face à l'action future des élus locaux.

Ceci, quels que soient le secteur d'activité, la taille de l'entreprise et le lieu d'implantation dans l'ensemble du département du Rhône. CAP 2032 est donc le fruit d'un travail collectif avec nos adhérents directs (entreprises) et les 21 branches et fédérations professionnelles qui composent et structurent le MEDEF Lyon-Rhône et fondent notre légitimité et notre représentativité.

Avec 29 % des emplois régionaux, un solide tissu de start-ups, TPE, PME, ETI et grands groupes, des filières d'excellence moteurs et un pôle d'enseignement supérieur et de recherche publique et privée robuste, le Rhône incarne depuis longtemps une capacité unique à innover, à entreprendre et à créer de la valeur. Cette dynamique entrepreneuriale bénéficie à l'ensemble des acteurs du territoire. En 2024, les entreprises du Rhône ont contribué à hauteur de 1,2 milliard d'euros à la fiscalité locale. Cette création de valeur permet une redistribution par les politiques publiques locales. Mais aujourd'hui, malgré la résilience des entrepreneurs, notre économie démontre via de nombreux indicateurs chiffrés que beaucoup d'entreprises dans de nombreux secteurs d'activités souffrent et sont fragilisées, faute notamment de visibilité et de stabilité. Ceci nuit à la vitalité du territoire.

Or, un territoire sans entreprises en bonne santé ne peut ni créer de richesse, ni se développer, ni accompagner les transformations indispensables aux générations futures.

À l'approche des échéances municipales, communautaires et métropolitaines de mars 2026, nous appelons donc à un sursaut collectif.

Notre attractivité, notre rayonnement, notre capacité à attirer, accueillir, former notre jeunesse, accompagner et faire réussir nos entreprises doit être plus que jamais la priorité.

Nous devons porter collectivement une ambition forte : continuer à faire du Rhône un territoire d'excellence.

Réussir cette ambition suppose des choix assumés et une volonté collective forte, concertée et partagée autour de la raison d'être du MEDEF : «Agir ensemble pour une croissance responsable». Tout ceci ne sera possible que si un dialogue renforcé et constructif s'installe durablement entre les élus et le monde économique autour des sujets qui structurent CAP 2032 devant s'inscrire au cœur des compétences des Collectivités locales. Dans un contexte budgétaire contraint tant pour les acteurs publics que privés, associer pleinement les entrepreneurs aux décisions économiques est nécessaire, pour ne pas dire indispensable, afin de réussir.

C'est à cette condition que nous pourrons bâtir, ensemble, une stratégie économique de court, moyen et long termes ambitieuse, réaliste et partagée.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de CAP 2032 !  
Et bonne lecture.

**Gilles Courteix,  
Président du  
MEDEF Lyon-Rhône**



## Quelques repères synthétiques chiffrés

### Conjoncture des entreprises dans le Rhône : une situation dégradée pour la fin d'année 2025 et 2026<sup>1</sup>

**38%** des entreprises sondées par le MEDEF Lyon-Rhône font le constat d'une dégradation de la situation par rapport à l'année 2024 économique dans leur secteur d'activité

**29%** déclarent une baisse de leur carnet de commande

<sup>1</sup>Source : enquête de conjoncture du MEDEF Lyon-Rhône auprès de ses adhérents - Septembre 2025

**32%** envisagent une baisse de leurs investissements

En 2024, la fiscalité locale hors CVAE atteint 34,7 Md€ au niveau national, en progression de +6,9 % en un an. La région Auvergne-Rhône-Alpes suit une trajectoire comparable (+7,1 %), tout comme le département du Rhône (+6,3 %). Le territoire se distingue également par un poids important du versement mobilité : 411,9 M€ versés par les entreprises en 2024, soit 506 € par salarié, un niveau nettement supérieur à la moyenne régionale (335 €) et nationale (499 €). Ces chiffres illustrent la dynamique fiscale à l'œuvre et permettent de situer le Rhône dans son environnement régional et national.

Indicateurs 2024	France	Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône
Fiscalité locale (hors CVAE)	34,7 Md€	3,994 Md€	1,177 Md€
Évolution 2023-2024	+6,9% (23-24)	+7,1% (23-24)	+6,3% (23-24)
Salariés privés	≈ 20,5 M (URSSAF – indicateur national VM)	2 502 963	814 212
Versement mobilité (VM) total	11,3 Md€ (AOM – 2023)	837,5 M€	411,9 M€
VM par salarié privé	499 €	335 €	506 €

Source : [Baromètre de la fiscalité locale 2025 - MEDEF](#)

### À retenir :

- La fiscalité locale augmente fortement à toutes les échelles, mais la dynamique est particulièrement marquée dans le Rhône (+6,3 % en un an).
- Le Versement mobilité atteint un niveau très élevé dans le département (506 € par salarié), supérieur aux moyennes régionale (335 €) et nationale (499 €).
- Selon les données consolidées du baromètre national, la Métropole de Lyon figure parmi les territoires où la fiscalité locale des entreprises est la plus élevée en France (1,011 Md€), juste derrière Paris (7,763 Md€) et Aix-Marseille (1,168 Md€), et bien devant les autres métropoles. À titre d'exemple, les Métropoles de Lille et Toulouse, respectivement en quatrième et cinquième position, présentent une fiscalité locale de 0,704 Md€ et 0,696 Md€

### « Face aux transitions économiques, technologiques et écologiques qui s'accélèrent, notre responsabilité collective est d'agir sans attendre.

Les entreprises du Rhône démontrent chaque jour leur capacité d'adaptation et d'innovation. Encore faut-il leur donner les moyens d'avancer : de la visibilité, des partenariats de terrain et une confiance réciproque entre acteurs publics et privés.

C'est dans cet esprit que nous devons construire l'économie du Rhône de demain : ancrée dans ses territoires, ouverte sur le monde et tournée vers l'action. »

**Nicolas Walionis, Vice-Président du MEDEF Lyon-Rhône  
Directeur associé chez Awitech**



<b>AXE 1 – FAVORISER LA CROISSANCE DURABLE ET LA COMPÉTITIVITÉ DE NOS ENTREPRISES .....</b>	<b>8</b>
1) DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA CROISSANCE DURABLE ET RESPONSABLE DES ENTREPRISES	
2) RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR PARCOURS	
3) MOBILISER LA COMMANDE PUBLIQUE AU SERVICE DES ENTREPRISES LOCALES	
<b>AXE 2 – ATTIRER, ACCUEILLIR ET FIDÉLISER LES TALENTS .....</b>	<b>12</b>
1) LOGER POUR ATTIRER ET FIDÉLISER	
2) FACILITER LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN VERS LES ZONES D'EMPLOI ET LES ZONES D'ACTIVITÉS	
3) CRÉER DES PASSERELLES DURABLES ENTRE JEUNES, ÉCOLES ET ENTREPRISES	
<b>AXE 3 – PORTER UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE DE LONG TERME .....</b>	<b>16</b>
1) RÉINDUSTRIALISER AUTOUR DE NOS FILIÈRES STRATÉGIQUES	
2) MOBILISER PLEINEMENT NOS POTENTIELS LOGISTIQUES ET FONCIERS	
3) FAIRE RAYONNER NOTRE TERRITOIRE ET NOS ENTREPRISES, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL	
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>18</b>
<b>LES 10 PRIORITÉS DU MEDEF LYON-RHÔNE .....</b>	<b>19</b>

# AVP 9

# AXE 1

**Favoriser la croissance durable et la compétitivité de nos entreprises**

- 1) Développer un environnement propice à la croissance durable et responsable des entreprises
- 2) Renforcer l'accompagnement des entreprises à chaque étape de leur parcours
- 3) Mobiliser la commande publique au service des entreprises locales

# AXE 1 – FAVORISER LA CROISSANCE DURABLE ET LA COMPÉTITIVITÉ DE NOS ENTREPRISES

« Créateurs d'entreprises, startups, TPE, PME, ETI... chaque entreprise est confrontée à des enjeux de compétitivité, d'accès aux ressources, de transitions (environnementales, technologiques, sociales, etc.) et de complexité administrative, dans un environnement compétitif de plus en plus exacerbé.

Pour que notre économie locale soit créatrice de valeur et d'emploi, les collectivités locales doivent pleinement jouer leur rôle de facilitateur. Cela implique de développer un environnement favorable à l'implantation, au maintien et à la croissance des entreprises, de mieux structurer les services et les aides à l'échelle locale, et de mobiliser les leviers existants – en particulier la commande publique – pour soutenir nos entreprises et préserver nos savoir-faire.»

**Constance Gruy,**  
Directrice Générale  
Groupe Maïa



**Gaspard Guérand,**  
Directeur Général  
SIER Constructeur



## 1 DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA CROISSANCE DURABLE ET RESPONSABLE DES ENTREPRISES

- **Accompagner la transformation des entreprises** dans leur transition écologique, numérique et sociétale

**Repenser la fiscalité locale** (stabilité, lisibilité, compétitivité) et en garantir la stabilité sur le prochain mandat 2026-2032.

- Faciliter, dans les PLU-H, **les changements de destination de fonciers vers de l'activité économique**, pour diminuer les conflits d'usages et réduire les délais des procédures.

- Préserver des **zones productives** dans la ville.

- **Améliorer la qualité urbaine** (sécurité, propreté, éclairage).

- Proposer de mettre en place une **gouvernance territoriale dédiée à l'innovation**, pilotée par la région et incluant tous les acteurs (Métropoles, EPCI, pôles, grandes écoles, ... ).

- En lien avec la région, créer un **hub de l'innovation et de l'IA**, facilement accessible, pour centraliser les informations, encourager la mise en réseau et l'accès à des services et structures d'accompagnement.

- Créer les conditions nécessaires au maintien des **commerces de proximité** : expérimentations sur les loyers commerciaux, animation et sécurisation des centres-villes, stationnement.

- **Diversifier l'offre d'accueil d'activités économiques et artisanales**, en veillant à proposer des solutions adaptées (locaux à loyer modéré) notamment pour les TPE-PME.

## 2 RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR PARCOURS

- **Renforcer les dispositifs de soutien** aux entreprises en croissance et aux entreprises innovantes.
- **Accroître la lisibilité des dispositifs existants** (programmes, aides et dispositifs publics), souvent dispersés et mal identifiés par les entreprises.
- **Créer un guichet unique**, pour réorienter et accompagner efficacement les TPE-PME dans leurs projets de développement (financement, innovation, transitions, recrutement...), en concertation avec les acteurs compétents (réseau des CCI, État, région, etc...).
- Élargir les aides techniques et financières pour **la transition verte de l'industrie**.
- **Soutenir et faciliter les coopérations inter-entreprises à l'échelle des zones d'activité, dans une logique de performance collective et de transition écologique** : partage d'équipements ; services mutualisés (sécurité, gardiennage, gestion des déchets, ...); boucles locales d'économie circulaire (récupération de chaleur, valorisation des déchets...).

## 3 MOBILISER LA COMMANDE PUBLIQUE AU SERVICE DES ENTREPRISES LOCALES

- **Conditionner certaines commandes publiques** à des critères de performance territoriale et environnementale tout en s'engageant sur un volume d'affaires généré prioritairement auprès des entreprises du territoire.

- Créer des lots de marché « **PME compatibles** », avec des montants plus faibles et moins de contraintes administratives.

- S'engager sur **le respect des délais de paiement**, pour ne pas mettre en péril les entreprises ayant contractualisé avec les collectivités.

- Évaluer systématiquement **les retombées économiques** de la commande publique locale sur le territoire (volume d'affaires généré localement, part des entreprises locales etc.).

- **Améliorer la lisibilité des appels d'offres publics**, via un guide clair, notamment concernant les critères sur le nombre de répondants et renforcer l'accompagnement méthodologique des petites structures.

- **Amplifier le Pacte PME**, en réservant une partie de la commande publique à l'innovation locale, aux TPE/PME et aux entreprises nouvellement implantées.

# AVP AXE 2

**Attirer, accueillir et fidéliser les talents**

- 1) Loger pour attirer et fidéliser
- 2) Faciliter les mobilités du quotidien vers les zones d'emplois et les zones d'activités
- 3) Créer des passerelles durables entre jeunes, écoles et entreprises

# AXE 2 – ATTRIRER, ACCUEILLIR ET FIDÉLISER LES TALENTS

« L'attractivité du territoire se mesure notamment dans sa capacité à former, à attirer et à fidéliser les talents. Dans un contexte où l'accès au logement et la proximité avec sa zone d'emploi deviennent un frein au recrutement, il est devenu impératif d'agir sur l'ensemble de la chaîne : de l'orientation à l'emploi, du logement à la mobilité.

Pour que notre territoire reste un lieu choisi et non subi, il doit offrir à chacun (jeunes, salariés, demandeurs d'emploi) des conditions d'accueil à la hauteur de leurs besoins. Cela suppose de reconnecter durablement les écoles et les entreprises, de faciliter l'accès au logement dans les bassins d'emploi, et de fluidifier les mobilités du quotidien vers les zones d'activités.

Former, loger et travailler ici, pour un territoire attractif, inclusif et durable. »

Oriane Viguier,  
Présidente Legros TP



## 1 - LOGER POUR ATTRIRER ET FIDÉLISER

- Déployer un plan massif de **production de logements** (incluant logements privés et logements sociaux).
- **Intégrer les entreprises aux réflexions sur les politiques d'aménagement, pour articuler emploi – logement – mobilités, notamment autour des bassins industriels et des zones d'activités** : remontée des besoins employeurs, participation aux diagnostics territoriaux, collaborations et synergies public-privé (plan de mobilités inter-entreprises ; partenariats autour du logement des actifs...).
- Faciliter l'accès au logement pour les **salariés, alternants et étudiants, en concertation étroite avec Action Logement et ses filiales en territoire**.
- Lancer une politique ambitieuse de logement abordable **à proximité des pôles économiques**.
- Accélérer les procédures d'urbanisme pour **relancer l'offre de logements**.
- Au-delà de la politique de logement, **renforcer la sécurité** dans les centres-villes et dans les quartiers commerçants (éclairage public, vidéoprotection intelligente).

## 2 - FACILITER LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN VERS LES ZONES D'EMPLOI ET LES ZONES D'ACTIVITÉS

- **Adapter les itinéraires et stations des transports en commun** aux besoins des zones d'activités.
- **Créer un conseil économique mobilité**, composé d'entreprises du territoire pour intégrer les enjeux et contraintes dans les zones d'emploi et les zones d'activités dans les politiques de déplacement.

- Étudier **l'agrandissement des parkings relais saturés et renforcer les infrastructures de rabattement** à proximité des pôles économiques.
- **Réinstaurer une cellule de coordination interservices** (voirie, mobilités, grands projets...) pour garantir une meilleure cohérence dans la planification des travaux et éviter la saturation du trafic.
- Créer ou soutenir **des navettes privées inter-entreprises** dans les zones mal desservies.
- **Augmenter le nombre de bornes de recharge électrique** (réseau public).
- Sécuriser les trajets domicile-travail et dans les zones d'activités : renforcer la **sécurité dans les transports** notamment le soir et dans les zones périphériques pour tous les salariés
- Mettre en place un **plan d'accessibilité pour les professionnels à mobilité réduite**.

## 3 - CRÉER DES PASSERELLES DURABLES ENTRE JEUNES, ÉCOLES ET ENTREPRISES

- **Renforcer la collaboration des collectivités avec les organisations professionnelles et les écoles** pour les mettre en lien de manière plus fluide et plus efficace : forums, jobdatings, événements croisés, incubateurs étudiants / TPE.
- **Améliorer la coordination entre les différentes collectivités locales (EPCI, Métropole de Lyon, Région) sur les sujets de formation**, pour mieux répondre aux besoins des entreprises et des jeunes et optimiser les dispositifs.
- Soutenir et multiplier les initiatives de **sensibilisation des jeunes aux métiers dans des secteurs-clés** comme l'industrie et le bâtiment par exemple.
- Déployer un réseau de **passerelles** entre infrastructures de formations (CFA, lycées pro, universités, ...) et entreprises.
- **Revaloriser les formations courtes et professionnalisaantes (Bac, Bac+2)**.

« Les entreprises de services, essentielles au bon fonctionnement de l'économie Rhodanienne, font face à de nombreux enjeux, et en particulier :

1. la mobilité des salariés, souvent en horaires décalés du fait des clients
2. la raréfaction du logements accessibles à proximité des bassins d'emploi.

Dans le Rhône, le secteur de la propriété représente plus de **25 000 emplois**, répartis dans **900 établissements**, et génère plus de **45 millions d'euros de taxes locales et d'impôts sur la région Auvergne Rhône Alpes**.

Vincent Fischer,  
Président du SPENRA

Par ailleurs, les entreprises du secteur peinent à accéder à la commande publique (de la Métropole et de ses composantes et de la Ville) faute de moyens pour répondre au cadre contraint fixé par les Collectivités locales. Nous souhaitons que ces réalités soient mieux prises en compte dans les politiques locales à travers un dialogue et une concertation renforcés. »



# AVP 3 AXE 3

**Porter une stratégie économique  
de long terme**

- 1) Réindustrialiser autour de nos filières stratégiques
- 2) Mobiliser pleinement nos potentiels logistiques et fonciers
- 3) Faire rayonner notre territoire et nos entreprises, en France et à l'international

# AXE 3 – PORTER UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE DE LONG TERME

« Dans un contexte économique incertain et fragile, il est essentiel de porter une stratégie économique qui réponde à la fois aux enjeux de court terme et aux défis de long terme. »

Une stratégie claire, compréhensible, déployable et communiquée largement ; une stratégie pleinement articulée avec celle de la Région.

Cette stratégie doit s'appuyer sur des projets structurants, à inscrire dans la durée, au-delà d'un seul mandat. Elle devra adresser des priorités clés pour notre attractivité et notre souveraineté économique : réindustrialisation, mobilisation du foncier, développement des infrastructures de transport.

C'est en réinvestissant nos filières stratégiques, en capitalisant sur nos infrastructures et en affirmant notre attractivité que nous maintiendrons notre territoire au rang de leader et que nous ferons des entreprises locales des acteurs de la création de valeur pour le territoire. »

**Didier Boussault**  
Vice-Président France  
Chimie AURA  
Vice-Président MEDEF  
Lyon-Rhône



## 1 RÉINDUSTRIALISER AUTOUR DE NOS FILIÈRES STRATÉGIQUES

- Engager une stratégie de réindustrialisation plus forte, sur nos secteurs industriels à enjeux (sciences de la vie, énergie-environnement, nucléaire, automobile...).
- Créer, au niveau local, un plan « Industrie Durable » autour de 3 axes (décarbonation, innovation et emploi), pour accélérer le déploiement des initiatives portées par les branches professionnelles, les pôles de compétitivité, les clusters et la démarche Territoires d'Industrie et garantir plus de cohérence entre les différentes politiques publiques (foncier – mobilités – écologie – emploi).

**Bruno Voland,**  
Président d'UIMM Lyon-France et  
d'UIMM Auvergne-Rhône-Alpes  
Vice Président MEDEF Lyon-Rhône



« Les intercommunalités ont un rôle clé pour éléver le niveau de compétences de nos salariés. Elles peuvent soutenir nos centres de formation, faciliter l'accès aux plateaux techniques, et encourager les projets liés à l'industrie du futur. Mais leur action est tout aussi essentielle sur la mobilité : améliorer les transports, proposer des solutions partagées ou rapprocher logements et zones industrielles, c'est lever un frein majeur pour nos salariés. En agissant sur ces deux leviers – formation et mobilité – une intercommunalité contribue directement à la compétitivité et à l'attractivité de tout le territoire. »

## 2 MOBILISER PLEINEMENT NOS POTENTIELS LOGISTIQUES ET FONCIERS

- Faciliter l'implantation de nouvelles entreprises dans des zones attractives, en travaillant sur les fonciers disponibles (friches industrielles via ZAN), les coûts d'accès (réseau), la densification intelligente.

- Anticiper la **reconversion des friches industrielles** pour disposer de terrains prêts à être réutilisés (dépollution réalisée, dossier administratif prêt pour l'implantation, etc ...).

- Faire des **Aéroports de Lyon** qui fonctionneront sans émission nette de carbone en 2026 un réel levier d'attractivité et de développement international, en relançant une stratégie d'ouverture de lignes directes et en réduisant ainsi la dépendance aux hubs de Paris et Genève en lien avec les autorités compétentes.

- Continuer à renforcer l'offre ferroviaire à partir de **Lyon Part-Dieu**, carrefour européen, pour une logistique et des déplacements décarbonés des biens et des personnes.

- Soutenir le développement de l'axe **MeRS** (Méditerranée – Rhône – Saône), projet stratégique au service d'une logistique fluviale et fluviomaritime bas carbone et d'une intensification des flux inter-régionaux et européens.

- Attirer de nouveaux sièges sociaux (aides, foncier dédié, politique de prospection plus intensive).

- Préciser les **calendriers de mise à disposition des fonciers économiques**, en fonction de leur état de pollution, sur la base d'études préalables claires et en désignant les acteurs ou porteurs de projets envisagés pour la reprise des sites.

- Soutenir, accompagner et valoriser la liaison ferroviaire du **Lyon-Turin** qui renforcera les relations transfrontalières et l'ouverture à l'Est de l'Europe tout en décarbonant durablement les mobilités en lien avec les autorités compétentes.

## Témoignage – Au cœur du Lyon-Turin

Dès les premières marches vers les profondeurs, on ressent l'ampleur du défi. Descendre à plus de 100 mètres sous terre, dans une chaleur moite presque irréelle, c'est toucher du doigt la démesure de ce chantier hors norme.

Au cœur du chantier du Lyon-Turin, le temps n'existe pas : 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, trois équipes se relaient sans interruption. Le vacarme des machines, la poussière, l'humidité : tout rappelle que ce projet se construit au prix d'une énergie humaine et technique exceptionnelle. Impressionnant, fascinant, presque irréel.

**Norbert Fontanel,**  
Président de la fédération  
BTP Rhône et Métropole  
Vice-Président MEDEF  
Lyon-Rhône



## 3 FAIRE RAYONNER NOTRE TERRITOIRE ET NOS ENTREPRISES, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

- Relancer notre stratégie d'attractivité internationale et de promotion (salons, missions etc.), via Onlylyon&Co notamment.
- Relancer l'organisation d'évènements emblématiques (congrès et conférences) autour de nos filières et secteurs d'excellence.
- Construire une **stratégie touristique, dont le tourisme d'affaires**, articulée autour de l'innovation, de la culture, de l'accessibilité et de la qualité de vie.
- Impulser localement des initiatives en faveur du développement à l'international des entreprises (missions de prospection, partenariats économiques entre villes, ...), en créant des collaborations pérennes avec les acteurs compétents (région, CCIR, Team France Export ... ).
- Créer un événement structurant autour des **JOP 2030** pour associer les entreprises au rayonnement territorial.

# CONCLUSION

PAR LES CO-PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION  
ÉCONOMIE DU MEDEF LYON-RHÔNE

« Ce livrable est l'aboutissement d'un travail approfondi qui a mobilisé nos adhérents directs, les branches et fédérations professionnelles, ainsi que nos commissions et groupes de travail. En recueillant et en reliant ces contributions, nous avons construit une vision fidèle aux réalités du terrain et aux attentes exprimées par le tissu économique du Rhône.

Notre ambition est claire : porter une parole collective, forte et mobilisatrice, qui engage l'ensemble des acteurs économiques. Nous espérons contribuer à inspirer et à nourrir la réflexion des candidats aux élections municipales, communautaires et métropolitaines 2026-2032. Les propositions présentées ici donnent un cap partagé, tourné vers l'avenir, et affirment la volonté des entreprises d'être pleinement partie prenante des transitions à venir.

Ce travail le montre avec force : lorsque nous rassemblons nos expertises et nos énergies, nous sommes capables de formuler des orientations solides pour préparer l'avenir de notre territoire. Ensemble, nous continuerons à défendre une économie dynamique, attractive et créatrice de valeur pour tous. »

Stanislas Lacroix,  
PDG d'ALDÈS



Philippe Barret,  
Directeur Général  
Groupe APICIL



## RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LES BRANCHES ET FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES ADHÉRENTES AU MEDEF LYON-RHÔNE



## 2026-2032 : Quel cap pour soutenir l'économie dans les territoires du Rhône ?

### LES 10 PRIORITÉS DU MEDEF LYON-RHÔNE

Mouvement  
des Entreprises  
de France  
Lyon-Rhône



- 1- DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA CROISSANCE DURABLE ET RESPONSABLE DES ENTREPRISES
- 2- RENFORCER LE DIALOGUE ENTRE LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- 3- RÉINDUSTRIALISER AUTOUR DE NOS FILIÈRES STRATÉGIQUES
- 4- LOGER POUR ATTIRER ET FIDÉLISER
- 5- FACILITER LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN VERS LES ZONES D'EMPLOI ET LES ZONES D'ACTIVITÉS
- 6- FAIRE RAYONNER NOTRE TERRITOIRE ET NOS ENTREPRISES, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL
- 7- MOBILISER LA COMMANDE PUBLIQUE AU SERVICE DES ENTREPRISES LOCALES
- 8- CRÉER DES PASSERELLES DURABLES ENTRE JEUNES, ÉCOLES ET ENTREPRISES
- 9- MOBILISER PLEINEMENT NOS POTENTIELS LOGISTIQUES ET FONCIERS
- 10- RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR PARCOURS

Mouvement  
des Entreprises  
de France  
Lyon-Rhône



# ENGAGEZ-VOUS À NOS CÔTÉS POUR LE TERRITOIRE DU RHÔNE



[WWW.MEDEFLYONRHONE.FR](http://WWW.MEDEFLYONRHONE.FR)

contact@medeflyonrhone.com

04 78 77 07 01

